

Collectivités Territoriales et Economie Sociale et Solidaire : Comment mieux travailler ensemble ?

Colloque le 31 Octobre 2008 de 9h00 à 17h00
à Besançon Micropolis

Organisé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Inscription obligatoire, voir coupon joint

L'économie sociale et solidaire (ESS) réunit des acteurs essentiels en matière de cohésion sociale, de développement local et d'aménagement du territoire. Les différentes entreprises et organismes associatifs, coopératifs et mutualistes qui composent l'ESS interviennent souvent dans le champ des politiques publiques et pour l'intérêt général. L'évolution des compétences et des actions des collectivités, les contextes réglementaires nouveaux, les débats de société actuels, déterminent des enjeux importants pour le développement territorial.

Le colloque propose d'apporter une meilleure connaissance des opportunités, possibilités et modes de coopération. Il s'agit également de susciter des projets et partenariats.

Avec la participation de

Danièle Demoustier, Maître de conférences en économie à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble
Brigitte Clavagner, Directeur de la rédaction de Juris associations, avocat au barreau de Lyon

Le matin (9h00), 2 interventions d'experts, suivies de débats

L'apport de l'ESS au développement territorial, et la contractualisation et les partenariats entre collectivités et entreprises et organismes de l'ESS.

L'après-midi (13h30), 3 ateliers thématiques et une table ronde

Atelier 1 : Collectivités et structures de l'économie sociale et solidaire : contractualiser au mieux pour un projet abouti ?
Illustrations dans le secteur de l'environnement : la gestion des déchets, l'éducation à l'environnement et gestion du paysage.

Atelier 2 : Collectivités et associations : au service de la population. Quelle souplesse apporte une association dans la gestion de services à la population ? Réponse au travers de deux exemples : une halte garderie itinérante et un partenariat pour mutualiser les services de proximité.

Atelier 3 : La clause d'insertion dans les marchés publics, un exemple pertinent de mode de coopération entre les collectivités territoriales et les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Des témoignages de nouveaux modes de coopération entre entreprises, collectivités et SIAE.

Restitution et table ronde à 15h45

Introduction de la journée par

Jacques Seguin Président de la CRESS, Marie-Guite Dufay Présidente du Conseil Régional ou son représentant, Jacques Barthelemy Préfet de Région, le représentant de l'Associations des Maires Ruraux de France.

En partenariat avec

L'Association des Maires Ruraux de France, Juris Associations, les Centres Nationaux de Ressources et d'Animation de l'Environnement et de l'Insertion par l'Activité Economique, le réseau national des Ressourceries Recycleries, l'Ascomade, le C2RA-DLA, l'URCPIE, l'ADMR, l'UNA, le PRADIE.

Et le soutien de

La Délégation Interministérielle à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale et la Préfecture de Région, la Caisse des Dépôts et Consignation, le Conseil Régional de Franche-Comté

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



11, route de Gray 25000 Besançon
Tel : 03 81 50 75 09 Fax 03 81 50 87 08
www.cress-fc.org